



# COURS DE STATIQUE ET DE RESISTANCE DES MATERIAUX

Professeur : Ivan Corminboeuf ingénieur civil ETS / EPFL

## RÈGLEMENT INTERNE SUR LE DÉROULEMENT DU COURS DE STATIQUE ET DE RDM

1- Le cours commence à l'heure, les élèves sont présents à leur place avec leur matériel. Tout élève qui arrive régulièrement en retard peut se voir refuser l'accès au cours par le professeur.

2- La classe et les pupitres restent propres, l'élève de service efface le tableau noir pour le début du cours. L'élève ne porte pas de couvre-chef lors des cours.

3- **Les élèves ne sortent pas de la classe lors du cours**, ils attendent que le professeur leur en donne l'autorisation. **Un élève qui sort sans autorisation peut se voir refuser l'accès au cours lors de son retour.**

4- **L'utilisation de téléphone portable pendant les cours est interdite. Les ordinateurs portables ou tablettes numériques restent totalement fermés ou éteints lors du cours. Le cours est projeté au beamer et chaque élève en possède une copie papier devant lui.** Le cours et ses annexes sont téléchargeables au format PDF sur [www.corminboeuf.net](http://www.corminboeuf.net). **L'élève doit prendre des notes ; des explications théoriques complémentaires non comprises dans le cours officiel pourront faire l'objet de questions lors d'examens.**

5- **Chaque élève doit faire les exercices par lui-même même si ceux-ci s'avèrent difficiles.** En cas de difficulté, il aura recours à un camarade plus expérimenté pour lui indiquer la marche à suivre de la résolution. Les exercices sont nécessaires à la bonne compréhension du cours et ils permettent d'acquérir la dextérité nécessaire dans la résolution des problèmes lors des examens.

6- Tous les élèves sont présents lors d'un travail écrit. L'élève qui est absent reçoit la note **1** tant qu'il n'a pas rattrapé l'examen. C'est à l'élève de faire la demande au professeur pour un examen de rattrapage. **Ce dernier peut être plus difficile que l'examen « officiel » et il sera exécuté en principe à la fin du semestre. Il pourra porter sur l'ensemble du cours et pas seulement sur l'examen à rattraper.**

7- Les élèves sont loyaux et responsables, ils ne trichent pas et ne cherchent pas à le faire.

**« Vous êtes de futurs chefs de chantier envers lesquels la Direction des Travaux doit avoir confiance ».**

Lors des examens, il est interdit d'aller aux toilettes ou de quitter la salle. Lorsque l'élève a remis sa copie avec ses feuilles agrafées, il quitte la salle jusqu'à la fin de l'examen et ne revient plus en classe. Le professeur se réserve le droit de faire des examens sans en avoir averti les élèves au préalable. Tout élève qui triche reçoit la note **1** et il sera dénoncé au service académique.

Eléments présentés aux élèves de l'ETC 1 et 3 lors du premier cours

Ivan Corminboeuf chargé de cours